

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 9 juin 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville, Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

Absent : Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-06-110

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 12 mai 2008, 26 mai 2008 et du 27 mai 2008;
4. Adoption du rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007;
5. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 182 832,74 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de mai 2008 :
 - Paie du 5 mai 2008 au montant de 23 748,38 \$;
 - Paie du 20 mai 2008 au montant de 20 288,97 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de mai 2008;
8. Renouvellement de la marge de crédit;
9. Avis de motion pour un règlement concernant la tarification;
10. Offre de service pour la récupération de la TPS et TVQ;
11. Demande de permis au ministère de l'Environnement pour le creusage de fossé;
12. Hydro-Québec (Fortin-les-Berges);
13. Signataires pour les documents à la SAAQ;
14. Mandataire pour la fermeture du dépotoir;
15. Questions diverses :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
 - d) _____
16. Période de questions;
17. Information du directeur général;
18. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Le point 17 n'a été que discuté aucune décision ne s'y rattache.

**2008-06-111 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU
12 MAI 2008, 26 MAI 2008 ET DU 27 MAI 2008**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Les procès-verbaux des sessions du 12 mai 2008, 26 mai 2008 et du 27 mai 2008 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

**2008-06-112 4. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ POUR
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu à l'unanimité :

QUE : Le rapport financier consolidé pour l'année 2007 soit accepté tel que présenté par le vérificateur externe, monsieur Sylvain Trudel de la firme Samson Bélair Deloitte et Touche.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-113 5. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 182 832,74 \$;
- b) Chèques de paie du mois de mai 2008 :
 - Paie du 5 mai 2008 au montant de 23 748,38 \$;
 - Paie du 20 mai 2008 au montant de 20 288,97 \$;

Adoptée à l'unanimité.

6. Période de questions

Aucune question.

7. Correspondance reçue et envoyée de mai 2008

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la

correspondance reçue et envoyée au cours du mois de mai 2008.

2008-06-114

8. **RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu:

QUE: La Ville de Macamic procède au renouvellement de sa marge de crédit à la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon au montant de 650 000 \$ au folio 6790.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation ou Nicole Bouffard, finances et développement soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-115

9. **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Yvan Verville qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement concernant la tarification.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-116

10. **OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉCUPÉRATION DE LA TPS ET TVQ**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

correction apportée,
devrait se lire : « ...analyse
pour une récupération des
taxes...»

QUE : La Ville de Macamic mandate le directeur général, Denis Bédard afin d'évaluer l'offre de Samson Bélair Deloitte et Touche pour une analyse des taxes à la consommation de la TPS et TVQ et autorise ce dernier à conclure une entente le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-117

11. **DEMANDE DE PERMIS AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE CREUSAGE DE FOSSÉ**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise le directeur général, Denis Bédard, les adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation, Nicole Bouffard, finances et développement ou le surintendant des travaux publics, Richard Michaud à signer pour et au nom de la ville les documents nécessaires à la demande de permis au ministère de

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-118

12. **HYDRO-QUÉBEC-FORTIN-LES-BERGES**

Il est proposé la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic désire signifier à Hydro-Québec son insatisfaction concernant les délais et reports constants pour l'installation de la ligne électrique du projet Fortin-les-Berges, installation qui devait être réalisée au départ à l'automne 2007 et en date de ce jour, aucun poteau n'est planté.

QUE : Cette situation a causé et cause des préjudices importants à la municipalité et aux acheteurs de terrain puisque des nouvelles constructions n'ont pas été réalisées telles que planifiées à ce jour.

QUE : Une plainte soit également déposée au département des plaintes, service à la clientèle de Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-119

13. **SIGNATAIRES POUR LES DOCUMENTS À LA SAAQ**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard, les adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation, Nicole Bouffard, finances et développement ou le surintendant des travaux publics, Richard Michaud, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Macamic, tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis ainsi que pour toute autre transaction pour la Société de l'assurance automobile du Québec.

QUE : Cette résolution abroge toute résolution antérieure concernant le Programme d'entretien préventif requis ainsi qu'à toute autre transaction par la Société de l'assurance automobile du Québec et demeure valide tant et aussi longtemps qu'elle ne sera abrogée.

Adoptée à l'unanimité.

2008-06-120

14. **MANDATAIRE POUR LA FERMETURE DU DÉPOTOIR**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic mandate la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon à faire parvenir au ministère de l'Environnement tous les documents nécessaires à la fermeture du dépôt en tranchée.

Adoptée à l'unanimité.

15. **Questions diverses**

Aucune.

16. **Période de questions**

Monsieur Aldé Beaulieu et monsieur Léopold Roy informent les membres du conseil de la vitesse excessive des véhicules tout terrain (4 roues) dans les ruelles et demandent des informations concernant la capture d'ours sur la piste cyclable.

2008-06-121

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et unanimement résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire